

COMPTE RENDU DE CONSULTATION ÉCRITE

Cette consultation écrite remplace la procédure prévue à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)

TENUE DU 4 MARS 2022 AU 18 MARS 2022

CONCERNANT

LE PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME :

n° PP-2022-09, intitulé :

Amendement au règlement no 1297-2020 relatif au zonage afin de l'annexe 3 – « Grille des spécifications » de la zone « U-700 »

Résultat

La Municipalité n'a reçu aucun commentaire n'y question relative au projet de règlement.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 21 mars 2022



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe